

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : [REDACTED]

Montréal, le 10 juin 2022

**Objet : Demande d'accès – Coûts totaux reliés à Vincent Lacroix, Norbourg et al.
ND : GDC05-06-01-3223**

[REDACTED]

À la suite de la réception de votre courriel du 31 mai 2022, au terme duquel vous nous accordiez un délai additionnel pour compléter le traitement de votre demande reçue au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), le 4 mai dernier, nous désirons y donner suite comme suit. Celle-ci constitue une mise à jour de votre demande d'accès reçue le 29 août 2011 à laquelle nous avons répondu le 21 septembre 2011.

En réponse à votre requête, vous trouverez ci-joint un tableau indiquant le sommaire des dépenses liées à des fournisseurs de services professionnels liés au dossier de Vincent Lacroix, Norbourg et al., du 1^{er} août 2011 au 31 mars 2022.

Vous noterez que les montants que nous vous communiquons correspondent aux montants totaux payés aux fournisseurs de services professionnels juridiques et non juridiques externes.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

M^e Benoit Longtin
Responsable de l'accès
Secrétaire général adjoint

p.j.

**FOURNISSEURS DE SERVICES PROFESSIONNELS
- Dossier Norbourg -**

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANTS PAYÉS PAR L'AUTORITÉ
Période : Août 2011 - 31 mars 2022		
Renée Piette	Services professionnels liés aux recours subrogatoires.	2 000 \$
Fortunex services conseil inc.	Services professionnels liés aux recours subrogatoires.	2 000 \$
KPMG	Services professionnels liés aux recours subrogatoires.	9 750 \$
Stein Monast s.e.n.c.r.l.	Services professionnels liés aux recours subrogatoires.	407 660 \$

Note : Recours subrogatoires de plus de 31 M\$ contre les intervenants impliqués dans la distribution des fonds Norbourg suivant l'indemnisation.